

Image not found or type unknown



renouvellement de bail

Par **Dr No 007**, le **07/03/2019** à **16:10**

bonjour

j'ai signe un bail avec ma locataire le 12/10/2013 pour 3 ans et en 2016 j'ai oublie de renouveler mais il semblerait qu'il y ait renouvellement par tacite reconduction.Cela nous amenerait au 12/10/2019. Que dois je faire à cette date?Faut il remplir un nouveau dossier?ou autre?

merci pour vos reponses.

Neau Nathalie